

Conditions Générales d'Utilisation (CGU) de l'offre hébergée ESUP IMMERSUP du consortium ESUP-Portail

PREAMBULE

Les présentes conditions générales d'utilisation de l'offre hébergée ESUP-Portail ESUP IMMERSUP (ci-après les « CGU ») sont applicables aux adhérents du consortium ESUP-Portail dès leur date d'entrée en vigueur.

Le Consortium ESUP-Portail, Association loi 1901, dont le siège social est fixé à :
Université Polytechnique Hauts-de-France
Le Mont Houy , 59 313 VALENCIENNES Cedex 9

L'adhérent utilisateur, après avoir pris connaissance des potentialités, de la finalité, des fonctionnalités, du caractère standard et du mode opératoire du service hébergé proposé, et après avoir eu l'opportunité de solliciter le consortium ESUP-portail pour une présentation du service, a décidé de bénéficier de ce dernier. L'adhérent utilisateur reconnaît avoir reçu l'ensemble des informations et conseils permettant de prendre la mesure de la proposition du consortium ESUP-portail et s'être assuré de la conformité du service proposé à ses besoins et ses contraintes d'usages.

Ainsi il appartient à l'adhérent utilisateur de s'assurer :

- De l'adéquation de l'offre hébergée proposée à ses besoins propres, notamment sur la base des indications fournies dans la documentation ou pendant les présentations qui lui a ont été faites ;
- Qu'il dispose de la compétence nécessaire pour l'accès à l'offre hébergée et pour l'utilisation des différentes solutions.
- Qu'il dispose des ressources nécessaires, en l'occurrence bande passante et accès au réseau suffisamment dimensionnés pour accéder à l'offre hébergée.
- De vérifier, conformément aux usages de sa profession, les résultats obtenus à l'aide de l'offre hébergée envisagée.

Les présentes Conditions Générales d'Utilisation (« les CGU ») ont pour objet de définir les droits et obligations des parties dans le cadre de l'accès aux services et/ou de l'utilisation des offres hébergées du consortium ESUP-Portail. Tout accès aux services et/ou utilisation d'une offre hébergée proposée par le consortium ESUP-Portail suppose la connaissance des CGU et entraîne leur acceptation irrévocable et sans réserve.

1. DÉFINITIONS

« **Administrateur** » : désigne la personne nommée par l'adhérent fournisseur du service hébergé parmi ses utilisateurs en charge de la gestion des droits et accès à l'offre hébergée et possédant les droits nécessaires lui permettant d'accéder aux fonctions d'administration de l'offre hébergée.

« **Point de contact unique** » : désigne la personne nommée par l'adhérent utilisateur du service hébergé parmi ses utilisateurs déjà formé qui assurera le support de premier niveau auprès de tous les usagers de son établissement, celui-ci dialoguera de façon privilégiée avec le groupe spécifique de l'offre hébergé en question.

« **Anomalie** » : désigne un dysfonctionnement reproductible de la solution empêchant son utilisation conformément à la documentation.

« **Adhérent utilisateur** » : désigne une personne morale ayant adhéré à l'association ESUP-Portail et utilisant l'offre hébergée.

« **Convention** » : désigne la convention entre le consortium ESUP-Portail et l'adhérent fournisseur du service et ses annexes signées pour une durée de 3 ans.

« **Destination** » : désigne l'objet pour lequel l'offre hébergée a été conçue.

« **Documentation** » : désigne la description des fonctionnalités et du mode d'emploi de la solution. Elle est fournie sous forme électronique en langue française. Toute autre

documentation est exclue du cadre de la convention, notamment la documentation et support de formation.

« **Dysfonctionnement** » : désigne toute difficulté d'accès à l'offre hébergée constatée par le consortium ESUP-Portail ou l'établissement fournisseur de l'offre hébergée.

« **Offre Hébergée ESUP IMMERSUP** » : désigne l'ensemble de fonctionnalités d'un ou plusieurs programmes standard et leurs documentations, conçus pour être fournis par un établissement adhérent à ESUP-Portail à plusieurs utilisateurs adhérents à l'association, en vue d'une même utilisation. Dans le cadre de ces CGU, l'offre hébergée correspond :

- A la version standard diffusée par le consortium ESUP-Portail au moment de la signature de la convention, hors personnalisation ou autre développement spécifique ;
- A ses mises à jour ultérieures, le cas échéant.

« **Plate-forme d'Exploitation** » : désigne l'ensemble des matériels, progiciel, système d'exploitation, base de données et environnement fournis par ESUP-Portail sur lequel sera effectuée l'utilisation de l'offre hébergée.

« **Services** » : désigne les prestations délivrées par ESUP-Portail dans le cadre de la convention.

« **Utilisateur** » : désigne une personne physique ayant accès à l'offre hébergée.

2. OBJET

Les CGU ont pour objet d'une part les conditions d'accès aux Services et, d'autre part, la maintenance corrective de l'offre hébergée pendant la durée de la convention ainsi que l'assistance réservée au point de contact unique.

3. CONDITIONS D'ACCES A L'OFFRE HEBERGEES ESUP IMMERSUP

Le nombre d'Utilisateurs autorisés de l'offre hébergée correspond au nombre d'abonnés définis dans la convention entre l'adhérent fournisseur et le consortium ESUP-Portail. Chaque utilisateur a son propre login (code et mot de passe). La gestion des accès se fait par l'intermédiaire de l'administrateur :

- Création d'Utilisateurs et de login associés (dans la limite du nombre d'utilisateurs défini dans la convention entre l'adhérent fournisseur et le consortium ESUP-Portail).
- Suppression ou modification de login.
- Gestion des règles de sécurité et des droits d'accès pour chaque Utilisateur.

4. FONCTIONNEMENT ET EXPLOITATION

Modalités d'accès aux services pour chacun des utilisateurs :

Les codes d'accès à l'offre hébergée étant déterminés par l'adhérent utilisateur, le consortium ESUP-Portail ne pourra être tenu responsable de toute perte ou dommage résultant de l'accès à l'offre hébergée par un utilisateur, ou par un tiers non désigné par l'adhérent utilisateur.

Dans ce cadre, l'adhérent utilisateur s'engage tant en son nom qu'au nom et pour le compte des utilisateurs qu'il aura désignés, à informer immédiatement le consortium ESUP-Portail de toute utilisation des codes d'accès à l'offre hébergée qu'il jugerait illicite ou frauduleuse.

Le consortium ESUP-Portail s'engage à mettre en œuvre tous les moyens dont il dispose pour assurer la permanence, la continuité et la qualité du service. En revanche pour des nécessités techniques ou juridiques, le consortium ESUP-Portail se réserve le droit d'interrompre temporairement tout ou partie des services.

L'offre hébergée du consortium ESUP-Portail est prévue pour une exploitation définie dans des plages de service spécifiques.

Le consortium ESUP-Portail se réserve le droit à tout moment de modifier les fonctionnalités de l'offre hébergée.

Le consortium ESUP-Portail s'assure, que des règles de sécurité physique et logique (en conformité avec la PSSIE et les PSSI locales) sont en place au jour de la signature de la convention, pour la protection de l'offre hébergée, des résultats, des traitements et des transmissions effectuées, ainsi que des sauvegardes réalisées sur l'offre hébergée.

Le consortium ESUP-Portail alloue à l'adhérent utilisateur les ressources définies dans la convention fournisseur.-

5. DROITS D'UTILISATION

Le droit d'utiliser l'offre hébergée est accordé par le consortium ESUP-Portail à l'adhérent utilisateur pour la durée de la souscription au service durant le délais de la convention avec l'établissement fournisseur du service.

L'offre hébergée doit être utilisée conformément aux stipulations de la convention, ainsi qu'aux prescriptions et consignes d'utilisation, de sécurité et de bon fonctionnement contenus dans la documentation présentée à l'adhérent utilisateur.

L'offre hébergée devra être utilisée conformément à sa destination, pour les seuls besoins propres de l'adhérent utilisateur, dans la limite du nombre d'utilisateurs convenu dans la convention.

Toute utilisation non expressément autorisée par le consortium ESUP-Portail, ou contraire à ses statuts, au titre de la convention est illicite, conformément à l'article L.122-6 du code de la propriété intellectuelle. Il est notamment interdit à l'adhérent utilisateur de procéder à :

- Toute mise à disposition directe ou indirecte de l'offre hébergée ou de la documentation au bénéfice d'un tiers, notamment par location, cession ou prêt, même à titre gratuit, ou de le confier à un prestataire quelconque dans le cadre d'une externalisation sauf en cas d'accord préalable écrit du consortium ESUP-Portail ;

6. ASSISTANCE - MAINTENANCE - SUPPORT TECHNIQUE

Pendant la durée de la convention, l'adhérent utilisateur bénéficie des mises à jour correctives et technologiques de l'offre hébergée

Par ailleurs, le consortium ESUP-Portail fournira au point de contact unique de l'adhérent utilisateur une assistance sur l'utilisation de l'offre hébergée via une plateforme de gestion dédiée.

Exception faite des week-ends, jours fériés des fermetures annuelles des adhérents fournisseurs, et sauf cas de force majeure tels que définis aux présentes conditions, les heures d'intervention d'assistance sont de 8h00 à 18h00 (heure métropolitaine) du lundi au vendredi.

Le consortium ESUP-Portail se réserve le droit de modifier ces horaires et préviendra par tout moyen à sa convenance l'adhérent utilisateur des nouvelles plages horaires.

7. COLLABORATION

Afin de permettre la réalisation de ce service, l'adhérent utilisateur s'engage notamment à :

- Se reporter à la documentation avant chaque demande d'intervention ;
- Mettre à disposition du consortium ESUP-Portail toute information nécessaire demandée par ESUP-Portail pour la compréhension et la résolution des anomalies rencontrées ;
- Désigner, en son sein, un point de contact unique compétent en charge du traitement des anomalies, et à ce qu'il soit disponible pendant toute intervention du consortium ESUP-Portail ;
- Suivre et solliciter la communauté d'utilisateurs du service suivant les outils de collaborations dédiés tels que liste de diffusion, canal d'échange Rocket-Chat, ... ;
- Faire remonter à son point de contact unique toute anomalie, question, demande de modification afin d'être rapporté au comité de pilotage du service.

8. SAUVEGARDE DES DONNEES DE L'ADHÉRENT UTILISATEUR APRES RESILIATION

En cas de résiliation de la convention par l'adhérent fournisseur ou par le consortium ESUP-Portail et quelle qu'en soit la cause, l'adhérent utilisateur pourra demander une sauvegarde des données hébergées sur un périphérique de stockage ou par un service numérique sécurisé choisi par le consortium ESUP-Portail.

Si l'adhérent utilisateur en fait la demande expresse, le consortium ESUP-Portail s'engage à faire effacer et supprimer les données appartenant à l'adhérent utilisateur de l'offre hébergée dans un délais conforme à la législation.-

Dans l'hypothèse où aucune demande expresse de l'adhérent utilisateur n'est formulée dans le mois suivant la résiliation, le consortium ESUP-Portail pourra librement faire effacer les données sans préavis.

9. RESPONSABILITÉ

9.1. Responsabilité de l'adhérent utilisateur

L'adhérent utilisateur et ses utilisateurs s'engagent à respecter la réglementation applicable en matière de propriété intellectuelle, de protection des données personnelles, de respect de la vie privée et plus généralement s'engagent à respecter l'ensemble de la réglementation en vigueur.

Les parties reconnaissent que seul l'adhérent utilisateur dispose de la capacité à maîtriser et à connaître le contenu transitant par l'offre de service hébergée.

L'adhérent utilisateur garantit qu'il dispose de toutes les autorisations d'utilisation et/ou de diffusion sur le territoire, des informations et données de toute nature, utilisées dans le cadre de l'offre hébergée proposée par le consortium ESUP-Portail et est seul responsable des conséquences de leur mise à disposition du public.

En tout état de cause, l'adhérent utilisateur garantit le consortium ESUP-Portail des conséquences notamment financières de tout recours, toute action, et a fortiori de toute condamnation auxquels le consortium ESUP-Portail pourrait être exposé en raison de données illicites qu'il aurait fait héberger dans le cadre d'une offre hébergée dans le cadre de la convention.

9.2. Responsabilité du consortium ESUP-Portail

Le consortium ESUP-Portail ne pourra, dans la limite du droit applicable, être tenue responsable d'aucun dommage direct ou indirect de quelque nature que ce soit (tels que le préjudice commercial ou financier, ou les pertes d'exploitation qui affecteraient l'adhérent utilisateur ou ses utilisateurs) résultant de toute impossibilité d'accès aux services, de toute utilisation des services, y compris toute perte de données, et ceci, quelle que soit l'origine du préjudice. En tout état de cause, la responsabilité du consortium ESUP-Portail ne pourra être engagée en cas de force majeure ou de faits indépendants de sa volonté.

Toutefois le consortium ESUP-Portail s'engage à mettre tous les moyens dont il dispose pour assurer les meilleures garanties sur l'intégrité et la confidentialité des données.

Le consortium ESUP-Portail ne pourra être tenu responsable en cas de poursuites judiciaires à l'encontre de l'adhérent utilisateur ou des utilisateurs du fait d'une utilisation illicite de l'offre hébergée.

Au titre des présentes, le consortium ESUP-Portail est tenu à une obligation de moyens et ne sera pas tenue pour responsable de tout retard intervenu dans l'exécution des services.

En outre, la responsabilité du consortium ESUP-Portail ne peut être engagé en cas d'application erronée ou d'absence d'application des conseils d'utilisation fournis dans le cadre de l'assistance ni en cas d'application de conseils n'émanant pas du consortium ESUP-Portail.

En aucun cas le consortium ESUP-Portail n'est responsable ni du fait de tiers, ni des préjudices indirects tels que, notamment, pertes d'exploitation, préjudices commerciaux, perte de l'adhérent utilisateur.

Hormis les cas d'action en contrefaçon, toute action dirigée contre le consortium ESUP-Portail par un tiers constitue un préjudice indirect et par conséquent n'ouvre pas droit à réparation.

10. DÉCLARATION

L'adhérent utilisateur déclare bien connaître internet, ses caractéristiques et ses limites, et reconnaît notamment que :

- Les transmissions de données sur internet ne bénéficient que d'une fiabilité technique relative, celle-ci circulant sur des réseaux hétérogènes aux caractéristiques et capacités techniques diverses qui sont parfois saturés à certaines périodes de la journée ;
- Certains réseaux spécifiques peuvent dépendre d'accords particuliers et être soumis à des restrictions d'accès qui ne permettront pas l'accès à l'offre hébergée.

- Les utilisateurs de l'offre hébergée sont susceptibles d'être localisés en tous lieux à travers le monde, et que le contenu de l'offre hébergée peut être reproduit, représenté ou plus généralement diffusé sans aucune limitation géographique.
- Les données circulant sur Internet ne sont pas protégées contre des détournements éventuels et qu'ainsi la communication de mots de passe, codes confidentiels et plus généralement de toutes informations à caractère sensible est effectuée par l'adhérent utilisateur à ses risques et périls.
- La mise à disposition du contenu de l'offre hébergée aux utilisateurs peut faire l'objet d'intrusions de tiers non autorisées et être, en conséquence, corrompue en dépit de la délivrance par le consortium ESUP-Portail d'un accès protégé par un mot de passe.

11. CAS DE FORCE MAJEURE

Dans le cas de force majeure qui suspend l'accès à l'offre de service hébergée les parties se réunissent afin de déterminer les modalités de poursuite éventuelle de leurs relations.

De façon expresse sont considérés comme cas de force majeure ou de cas fortuits, outre ceux habituellement retenus par la jurisprudence des cours et tribunaux français : blocage, perturbation ou encombrement des réseaux de télécommunication, la mauvaise qualité du courant électrique, le blocage des moyens de transport ou d'approvisionnement pour quelque raison que ce soit, les intempéries, les épidémies, les tremblements de terre, les incendies, les tempêtes, les inondations, les dégâts des eaux, les restrictions gouvernementales ou légales, ainsi que les modifications légales ou réglementaires.

12. DISPOSITIONS DIVERSES

12.1. Evolution des conditions générales

Le consortium ESUP-Portail se réserve le droit de modifier à tout moment ces CGU. Ces évolutions entreront en vigueur et s'appliqueront à tous les adhérents utilisateurs et leurs utilisateurs dès communication de l'information.

12.2. Confidentialité

Les données appartenant à l'adhérent utilisateur utilisées dans le cadre de cette offre hébergée demeurent la propriété de l'adhérent utilisateur. Le consortium ESUP-Portail s'engage à garder ces données confidentielles, à n'effectuer, en dehors des nécessités techniques et de sauvegarde, aucune copie des données.

Réciproquement, l'adhérent utilisateur s'engage à garder une confidentialité totale sur les documents, les données ou sur la nature des prestations assurées par le consortium ESUP-Portail dans le cadre de l'offre de service hébergée.

12.3. Informatique et liberté

Les données personnelles recueillies sur l'adhérent utilisateur ou les usagers, sont soumises au Règlement Général sur la Protection des Données UE 2016/679 du 27 avril 2016 (RGPD) et la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée. L'adhérent utilisateur dispose en conséquence d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des informations le concernant. L'adhérent utilisateur ou l'utilisateur peut solliciter le délégué à la protection (DPO) du consortium ESUP-Portail pour tout complément d'information : <https://www.esup-portail.org/donnees-personnelles> .

12.4. Loi et attribution de compétence

Le Contrat est régi par la loi française.

En cas de litige et après tentative de règlement amiable, compétence expresse est attribuée au tribunal administratif du siège du consortium ESUP Portail.